

ASSOCIATION EUROPEENNE CONTRE LES LEUCODYSTROPHIES

E L A

Association Loi 1901

2 rue Mi-les-Vignes – 54521 LAXOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2023

ASSOCIATION EUROPEENNE CONTRE LES LEUCODYSTROPHIES
E L A
Association Loi 1901

2 rue Mi-les-Vignes - 54521 LAXOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION EUROPEENNE CONTRE LES LEUCODYSTROPHIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés :

- 1) dans la note « Provisions pour risques et charges » de l'annexe des comptes annuels concernant la comptabilisation de la provision pour indemnité de départ en retraite,
- 2) dans la note « Autres informations » qui décrit les prestations en nature et bénévolat au profit de l'Association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la présentation du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et du Compte Emplois Ressources (CER).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villers-lès-Nancy, le 4 mars 2024

NEXIOM AUDIT
Commissaire aux Comptes



Isabelle CHAILLET

Association ELA
2 RUE MI LES VIGNES
54520 LAXOU

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	292 141	229 670	62 471	85 120
	Autres immobilisations incorporelles (1)				1 980
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	77 250		77 250	77 250
	Constructions	1 938 940	1 100 509	838 431	867 011
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	375 116	362 655	12 460	19 702
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	55 000		55 000	11 691	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	19 888		19 888	21 283	
TOTAL (I)	2 758 336	1 692 834	1 065 502	1 084 037	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	8 687		8 687	11 503
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	211 067	23 374	187 693	133 326
	Avances et Acomptes versés sur commandes				41 162
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	49 827		49 827	89 087
	Créances reçues par legs ou donations	68 077		68 077	14 402
Autres créances	136 292		136 292	85 714	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 214 274	1 845	2 212 430	1 679 665	
DISPONIBILITES	4 770 833		4 770 833	5 846 073	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	59 623		59 623	90 819
	TOTAL (II)	7 518 681	25 219	7 493 462	7 991 752
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	10 277 017	1 718 053	8 558 963	9 075 789	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			19 888	21 283	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	6 797 279	6 579 550
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	(44 038)	(92 641)	
Excédent ou déficit de l'exercice	43 682	217 729	
	Total des fonds propres (situation nette)	6 796 923	6 704 639
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	57 499	61 867
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	57 499	61 867
	Total des fonds propres	6 854 422	6 766 505
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	122 044	22 599
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	93 356	93 339
	Total des fonds reportés et dédiés	215 401	115 937
Provisions	Provisions pour risques	72 264	72 264
	Provisions pour charges	36 387	98 635
	Total des provisions	108 651	170 899
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	117 649	142 942
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 902	114 123
	Dettes des legs ou donations	1 033	3 093
	Dettes fiscales et sociales	229 233	243 307
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	893 312	1 512 332	
Produits constatés d'avance	5 361	6 651	
	Total des dettes	1 380 490	2 022 447
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	8 558 963	9 075 789
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	43 682,13	217 729,48
	(1) Dont à moins d'un an	1 380 490	2 022 447
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	117 649	142 942

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	13 374	12 141
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	13 028	12 347
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		608
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	53 330	50 293
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	4 056 371	4 440 324
	Mécénats	680 086	705 213
	Legs, donations et assurances-vie	177 879	153 436
	Contributions financières	3 637	1 996
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	315 580	207 280
	Utilisations des fonds dédiés	65 507	229 659
Autres produits	10	9	
	Total des produits d'exploitation	5 378 803	5 813 307
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	129 773	52 531
	Variation de stock	(29 394)	(34 273)
	Achats de matières et autres approvisionnements	4 600	6 150
	Variation de stock	2 816	(2 935)
	Autres achats et charges externes	1 207 979	1 233 288
	Aides financières	2 560 120	2 928 209
	Impôts, taxes et versements assimilés	80 938	79 635
	Salaires et traitements	835 753	752 102
	Charges sociales	366 988	330 795
	Dotation aux amortissements et dépréciations	75 552	83 113
	Dotation aux provisions		5 995
	Reports en fonds dédiés	164 971	57 400
	Autres charges	4 367	5 760
	Total des charges d'exploitation	5 404 463	5 497 769
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(25 660)	315 538

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(25 660)	315 538
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	65 842	33 980
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 589	13 435
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		67 431	47 415
ARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 289
	Intérêts et charges assimilées		76
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		15 651
Total des charges financières			18 016
RESULTAT FINANCIER		67 431	29 399
RESULTAT COURANT avant impôts		41 771	344 937
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	16 568	4 368
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		16 568	4 368
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		12 595
	Sur opérations en capital	11 691	108 516
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		7 777
Total des charges exceptionnelles		11 691	128 888
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 877	(124 520)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		2 965	2 687
TOTAL DES PRODUITS		5 462 801	5 865 089
TOTAL DES CHARGES		5 419 119	5 647 359
EXCEDENT ou DEFICIT		43 682	217 729
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		6 515	9 953
Prestations en nature		171 795	398 569
Bénévolat			
TOTAL		178 310	408 522
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		6 515	9 953
Prestations		171 795	398 569
Personnel bénévole			
TOTAL		178 310	408 522

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves	6 579 550	125 089	92 641		6 797 279
Autres réserves					
Report à nouveau	(92 641)	92 641	(44 038)		(44 038)
Excédent ou déficit de l'exercice	217 729	(217 729)	43 682		43 682
Situation nette	6 704 639		92 285		6 796 923
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	61 867			4 368	57 499
Provisions réglementées					
TOTAL	6 766 505		92 285	4 368	6 854 422

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022		Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
				Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation								
Contributions financières d'autres org.								
Cf.état Contrib.financières d'autres								
Ressources liées à la générosité du public								
Cf.état Ress. liées à la gstité du public	93 339	151 649	49 926	49 909			93 356	
TOTAL	93 339	151 649	49 926	49 909			93 356	

Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie	48 575	60 752
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	115 970	(9 763)
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	13 333	102 447
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	15 599	120 949
Total des produits	193 477	274 385
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	11 691	108 516
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	115 044	7 000
Total des charges	126 735	115 516
SOLDE	66 742	158 869

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits		31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature SOLDE A LA FIN DE L EXERCICE		6 515	9 953
		6 515	9 953
Prestations en nature SOLDE A LA FIN DE L EXERCICE		171 795	398 569
		171 795	398 569
Bénévolat			
	Total	178 310	408 522
Répartition par nature de charges		31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens SOLDE A LA FIN DE L EXERCICE		6 515	9 953
		6 515	9 953
Prestations SOLDE A LA FIN DE L EXERCICE		171 795	398 569
		171 795	398 569
Personnel bénévole			
	Total	178 310	408 522

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

		31/12/2023		31/12/2022	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosi du public	12 mois	Dont générosi du public
PRODUIT - - AR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	1.1 Cotisations sans contrepartie	13 374	13 374	12 141	12 141
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	- Dons manuels	4 056 371	4 056 371	4 440 324	4 440 324
	- Legs, donations et assurances-vie	177 879	177 879	153 436	153 436
	- Mécénat	680 086	680 086	705 213	705 213
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	3 637		1 996		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	91 079		46 944		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	57 698		54 661		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	317 169		220 715		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	65 507	65 507	229 659	229 659	
	Total des produits par origine	5 462 801	4 993 217	5 865 089	5 540 773
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme	2 387 937	2 385 598	2 221 150	2 218 966
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	- Actions réalisées par l'organisme				
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	2 053 018	2 053 018	2 483 282	2 483 282
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	430 516	265 786	408 171	228 604
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	368 022	65 507	360 160	217 595
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			5 995	5 995
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	2 965		2 687	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	164 971	164 971	57 400	57 400	
7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES					
7.1 Autres produits liés à la générosité du public	11 691	11 691	108 516	108 516	
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public					
	Total des charges par destination	5 419 119	4 946 571	5 647 359	5 320 357
	EXCEDENT OU DEFICIT	43 682	46 646	217 729	220 416

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

		31/12/2023		31/12/2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	Dont générosi du public	12 mois	Dont générosi du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat				
	Prestations en nature	171 795	171 795	398 569	398 569
	Dons en nature	6 515	6 515	9 953	9 953
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
Dons en nature					
	Total des produits par origine	178 310	178 310	408 522	408 522
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France	132 034	132 034	394 423	394 423
	Réalisées à l'étranger				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	46 276	46 276	14 099	14 099
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
	Total des charges par destination	178 310	178 310	408 522	408 522

Sommaire

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- 1-1 Evènements principaux de l'exercice
- 1-2 Principes, règles et méthodes comptables

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

- 2-1 Etat des immobilisations
 - 2-1-1 *Immobilisations incorporelles*
 - 2-1-2 *Terrain et Construction Centre Européen de la Myéline*
 - 2-1-3 *Autres immobilisations corporelles*
 - 2-1-4 *Tableau récapitulatif de l'exercice*
- 2-2 Etat des amortissements
 - 2-2-1 *Centre Européen de la Myéline*
 - 2-2-2 *Autres immobilisations*
 - 2-2-3 *Tableau récapitulatif de l'exercice*
- 2-3 Stocks
- 2-4 Créances
- 2-5 Autres Créances
- 2-6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités
 - 2-6.1 *Etat des valeurs mobilières de placement*
 - 2-6.2 *Etat des provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement*
 - 2-6.3 *Etat des disponibilités*

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

- 3-1 Fonds propres
- 3-2 Autres fonds propres
- 3-3 Provisions pour risques
- 3-4 Fonds dédiés et fonds reportés
- 3-5 Dettes
 - 3-5-1 *Tableau récapitulatif*
 - 3-5-2 *ELA International*

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

- 4-1 Charges
 - 4-1-1 *Aides et subventions accordées par l'association sur l'exercice*
 - 4-1-2 *Charges financières et exceptionnelles*
- 4-2 Produits
 - 4-2-1 *Dons affectés et non affectés*
 - 4-2-2 *Legs et donations*
 - 4-2-3 *Produits financiers et produits exceptionnels*
 - 4-2-4 *Avantages et ressources provenant de l'étranger*

5. AUTRES INFORMATIONS

- 5-1 Engagements reçus
- 5-2 Engagements donnés
- 5-3 Prestations en nature
- 5-4 Rémunération des dirigeants
- 5-5 Effectif de l'association

6. ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

1-1 Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

1-2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux règlements 99.01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et au règlement 2018.06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC 2020.08.

La loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative au contrôle des organismes faisant appel à la générosité du public rend obligatoire l'établissement d'un compte d'emploi des ressources. Celui-ci fait partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élève à **8 558 963,31** euros et le résultat net s'élève à **43 682,13** euros.

2- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

2-1 Etat des immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.
Les immobilisations corporelles figurant à l'actif pour les biens reçus par legs et destinés à être cédés sont valorisés suivant l'estimation de leur valeur présente dans la succession et peut être actualisée à l'inventaire si l'association est en mesure de connaître les évolutions de la valeur de ces biens.
Les mouvements de l'exercice ont été les suivants.

2-1-1 Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice ont porté sur des dépenses de développement du site internet avec collecte en ligne pour 13.524 euros.

2-1-2 Terrain et Construction Centre Européen de la Myéline

La construction du Centre Européen de la Myéline (CEM) a été mise en service au 1^{er} Juillet 2007.
Le terrain a été valorisé pour 77 250 euros.
Le coût total de l'ensemble immobilier ressort au 31/12/2023 à 2 016 191 euros.

2-1-3 Autres immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice ont porté sur des dépenses de matériel informatique pour 2.893 euros.

2-1-4 Tableau récapitulatif de l'exercice

	Valeur brute des immo. au début d'exercice	Augmentation réévaluation en cours d'exercice	Augmentation acquisition virement poste à poste	Diminution par virement poste à poste	Diminution par cessions ou mise HS	Valeur brute des immo. à fin d'exercice	Réévaluation légale Valeur origine à fin d'exercice
Frais d'établissement I							
Autres immobilisations Incorporelles II	278 617		13 524		0	292 141	
Terrains	77 250					77 250	
Construction sur sol propre	1 938 940					1938940	
Construction sur sol d'autrui							
Install. générales, agencements							
Install. techniques							
Agencements, aménagements	111 880					111 880	
Matériel de transport	74 474				22 185	52 289	
Matériel bureau informatique mobilier	208 055		2 892			210 947	
Emballages							
Immobilisations en cours	1980			1980		0	
Avances et acomptes							
TOTAL III	2 691 196		16 416	1 980	22 185	2 683 447	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	11 691		55 000		11 691	55 000	
Prêt et autres immobilisations financières	21 283		1105		2500	19 888	
TOTAL IV	21 283		1 105		2 500	19 888	
Avances et acomptes sur immo. incorporelles et corporelles							
TOTAL V							
TOTAL GENERAL I+II+III+IV	2 724 171	0	72 521	1 980	36 376	2 758 336	

2-2 État des amortissements

2-2-1 Centre Européen de la Myéline

La construction du CEM a fait l'objet d'une décomposition dont les composants ont été amortis selon le plan suivant :

Composants	Durée d'amortissement
Terrains	Non amortissable
Structure	50 ans
Chauffage plomberie	de 5 à 15 ans
Electricité	10 ans
Menuiserie	15 ans
Plafonds cloisons	15 ans
Ascenseur	10 ans
Peinture	10 ans

2-2-2 Autres immobilisations

Les autres immobilisations non décomposables ont été amorties suivant les durées d'usage :

Autre immobilisations	Durée
Dépôt marques	non amortissable
Logiciels progiciels	de 1 à 5 ans
Agencements	de 4 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel mobilier de bureau informatique	de 3 à 10 ans
Matériel MTB	4 ans

2-2-3 Tableau récapitulatif de l'exercice

	Situations et mouvements de l'exercice				Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice		Mouvements affectant la provision pour amortissement dérogatoire		
	Début exercice	Dotations de l'exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement									
Autres immobilisations incorporelles	193 497	36 172	0	229 669	36 172				
Terrains	0			0	0				
Construction sur sol propre	1 071 929	28 580		1 100 509	28 580				
Construction sur sol d'autrui	0			0	0				
Install. générales, agencements	0			0	0				
Install. techniques	0			0	0				
Agencements, aménagements	107 014	2 486		109 500	2 486				
Matériel de transport	72 529	1 946	22 185	52 290	1 946				
Matériel bureau informatique mobilier	195 165	5 702		200 867	5 702				
Emballages	0			0	0				
TOTAL	1 446 637	38 714	22 185	1 463 166	38 714				
TOTAL GENERAL	1 640 134	74 886	22 185	1 692 835	74 886				

2-3 Stocks

Le stock des emballages s'élève à 3 875 euros et le stock des autres approvisionnements à 4 812 euros.
Les produits de communication restant au 31 décembre 2023 s'élèvent à 211 067 euros.

Les stocks sont valorisés au CMUP.

Les provisions pour dépréciation constituées à hauteur de 100% pour la totalité du stock de vêtements « Coup d'envoi », blousons d'Ela et de podomètres ont été maintenues et ajustées sur l'exercice.

2-4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions sont constituées en fonction des litiges connus à la date de clôture et du risque d'irrecouvrabilité.

2-5 Autres créances

Les autres créances sont à échéance d'un an au plus et sont constituées de :

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel – rémunérations dues	0	222
Personnel – avances et acomptes	1 382	1 982
Organismes sociaux – Produits à recevoir	856	129
Subventions à recevoir	11 400	3 700
Créances reçues par legs	68 077	14 402
Donateurs	0	22 346
Avances familles	3 753	31 222
Divers produits à recevoir	118 901	26 113
TOTAL	204 369	100 116

Les divers produits à recevoir sont constitués principalement de dons à recevoir pour 118 901 euros.

Les charges constatées d'avances qui s'élèvent à 59 623 euros sont constituées de charges relatives à des contrats de maintenance, d'informatique, d'abonnement et de la part de loyer des bureaux situés à Paris se rapportant à l'exercice suivant.

2-6 Valeurs mobilières de placement et trésorerie :

2-6-1 Etat des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV, de fonds communs de placement et d'obligations.

Les produits à recevoir se rattachent aux intérêts courus sur obligations, sur les parts de SCPI et sur les contrats de capitalisation.

	31/12/2023				31/12/2022
	Brut	Provisions (MV latentes)	Net	PV latentes	Net
SICAV et fonds communs de placement	100 014	1 845	98 169		96 581
Obligations			0		0
Parts sociales SCPI	199 935		199 935		199 935
Parts sociales – actions	205 020		205 020		205 020
Contrat de capitalisation	1 692 640		1 692 640		1 000 000
Produits à recevoir	16 665		16 665		178 130
TOTAL	2 214 274	1 845	2 212 429	0	1 679 665

L'exposition aux actions demeure très faible, nettement au-dessous de la limite des 20% fixée par le Conseil d'Administration.

En complément de l'état récapitulatif, les valeurs mobilières de placement y compris les liquidités se répartissent ainsi:

Organisme financier	Répartition au 31/12/2023
Caisse d'Épargne	9,33%
Axa Banque	13,65%
Allianz	77,02%
TOTAL	100,00%

Nature des placements	Répartition au 31/12/2023
Parts SCPI	9,10%
Contrat de capitalisation	77,02%
SICAV et FCP monétaires	0,00%
FCP actions	9,33%
FCP diversifiés	4,55%
TOTAL	100,00%

2-6-2 Etat des provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement

Les moins-values latentes ont fait l'objet de provision.

	Début d'exercice	Dotations	Reprise	Fin d'exercice
SICAV et FCP	3 434	0	1 589	1 845
TOTAL	3 434	0	1 589	1 845

2-6-3 Etat des disponibilités

Les soldes bancaires à la fin de l'exercice se répartissent ainsi:

	31/12/2023	31/12/2022
Chèques à encaisser	60 746	32 273
Cartes bancaires à encaisser	17 697	9 490
Banque-Stripe	14 838	4 349
Banque-Amex	612	370
AXA banque	-30	443
Caisse d'Épargne	84 059	404 250
Paypal	8 195	3 587
Banque Postale	23 593	23 208
Société Générale	13 295	3 319
Caisse d'Épargne – comptes livret	4545321	5362874
Caisses	2 477	1 910
TOTAL	4 770 803	5 846 073

Les disponibilités intègrent les chèques et les cartes bancaires reçus avant la fin de l'exercice pour 78 443 euros mais remis en banque au début de l'exercice suivant, compte tenu des délais de traitement.

3- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

3-1 Fonds propres

La réserve affectée à l'objet social ajoutée à la réserve pour pérennité devrait permettre de faire face au niveau d'engagement actuel de l'association. Ce tableau est complété par le tableau de variation des fonds propres.

	Début d'exercice	Augmentation	Reprise	Fin d'exercice
Réserve affectée à l'objet social	5 579 550	217 729		5 797 279
Réserves fonds de pérennité	1 000 000			1 000 000
Résultat de l'exercice	217 729	43 682	217 729	43 682
Report à nouveau	-92 641	48 602		-44 038
TOTAL	6 704 638		0	6 796 923

3-2 Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont exclusivement constitués d'une subvention d'investissement du Conseil Régional de Lorraine participant au financement du CEM pour 153 295 euros.

Cette subvention est reprise au compte de résultat selon la durée d'amortissement de chaque composant de l'immeuble pour 4 368 euros sur l'exercice. Le solde s'élève à 57 499 €.

3-3 Provisions pour risques et charges

La provision pour risques comptabilisée précédemment dans le cadre d'un litige prudhommal est toujours d'actualité.

Une provision pour indemnité de retraite a été constituée pour la première fois à la clôture de l'exercice 2022.

Un changement de méthode a été constaté sur l'exercice pour application de la norme ANC 2021 en capitaux propres pour le montant de l'ajustement de la provision à l'ouverture de l'exercice soit 48 602 euros. Cette provision s'élève à 36 387 euros au 31 décembre 2023.

3-4 Fonds dédiés et fonds reportés

Les fonds dédiés constatés sur l'exercice 2023 concerne des collectes dans le cadre des opérations « On ELA pour » ainsi que des collectes affectées à la recherche. Le tableau de suivi est présenté dans l'annexe jointe.

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Fonds dédiés familles	0	82 330	38 900	37 126	80 556
Fonds dédiés recherche	0	11 009	11 009	12 800	12 800
TOTAL	0	93 339	49 909	49 926	93 356

Une nouvelle catégorie apparaît dans le cadre de l'application du nouveau règlement comptable : il s'agit des fonds reportés. Ils permettent de suivre les legs et donations acceptés par l'association mais dont le dénouement n'a pas encore eu lieu sur l'exercice. Le tableau de suivi est présenté dans l'annexe jointe.

3-5 Dettes

3-5-1 Tableau récapitulatif

Toutes les dettes sont à échéance d'un an au plus et se résument ainsi :

Etat des dettes	Montant brut
Emprunts et dettes assimilés	117 649
Fournisseurs et comptes rattachés	133 902
Dettes des legs ou donations	1 033
Personnel et comptes rattachés	91 613
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	123 662
État, prélèvement à la source	4 546
État, impôts sur les revenus mobiliers	2 965
Autres impôts et taxes	6 447
Autres comptes créditeurs	0
Autres charges à payer	893 312
TOTAL	1 375 129

Les produits constatés d'avance d'un montant de 5 361 euros concernent principalement des collectes et des adhésions 2024.

3-5-2 ELA International

ELA international a reçu au titre de l'année 2023 une contribution d'un montant de de 2 053 018 euros pour financer la recherche et ses autres missions sociales.

4- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4-1 Charges

4-1-1 Aides et subventions accordées par l'association sur l'exercice

	31/12/2023	31/12/2022
Aides aux familles	194 148	185 650
Subventions GEIE ELA International	2 053 018	2 483 282
Séjour familles Center Parcs	281 454	235 041
Séjour répit OCI	31 500	24 236
TOTAL	2 560 120	2 928 209

Les aides aux familles de 194 148 euros se rapportent à la prise en charge par l'association des frais de soins et de compensation du handicap.

La subvention d'un montant de 2 053 018 euros, versée au GEIE ELA International, a été affectée au financement des missions sociales soit 1 820 822 euros au titre de la recherche, 194 421 euros au titre du développement international et 37 775 au titre de la sensibilisation.

4-1-2 Charges financières et charges exceptionnelles

Il n'y a pas de charges financières sur l'exercice.

Les charges exceptionnelles de l'exercice de 11 691 euros sont constituées de la valeur nette comptable des immobilisations reçues en legs et vendues sur l'exercice.

4-2 Produits

4-2-1 Dons affectés et non affectés

Les dons non affectés de l'exercice se sont élevés à 4 056 371 euros.

Le mécénat auprès des entreprises ont permis de collecter 680 086 euros.

L'Association a bénéficié au cours de l'exercice de dons en nature pour une valeur globale de 178 310 euros correspondant pour la majeure partie à des campagnes publicitaires télévisées et presse de lancement des actions « Mets tes baskets ».

4-2-2 Legs, donations entre vifs et assurances-vie

L'association a perçu les produits de plusieurs legs et donations pour un montant de 177 879 euros.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date d'acceptation du legs par le Conseil d'Administration de l'association.

Les assurances vie sont comptabilisées, quant à elles, à la date de réception des fonds par l'entité.

Le détail des opérations de l'exercice est indiqué dans l'annexe ci jointe.

4-2-3 Produits financiers et produits exceptionnels

Les produits financiers sont constitués d'intérêts de placement pour 65 842 euros et la reprise de provision sur les moins-values latentes sur les valeurs mobilières de placement pour 1 589 euros.

Les produits exceptionnels concernent la reprise de subvention d'investissement CEM pour 4 368 euros, le prix de cession des éléments d'actifs cédés pour 25 533 euros dont 13 333 euros dans le cadre de legs.

4-2-4 Avantages et ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Montant
BELGIQUE	29 914
SUISSE	5 884
LUXEMBOURG	5 321
ALLEMAGNE	649
ESPAGNE	545
GRANDE BRETAGNE	465
ETATS UNIS D'AMERIQUE	356
PORTUGAL	320
ITALIE	255
HONGRIE	250
PAYS BAS	217
AUSTRALIE	171
ALGERIE	163
CANADA	123
ROUMANIE	90
POLOGNE	50
EMIRATS ARABES UNIS	50
MALTE	50
MAURICE	50
ISRAL	50
STE HELENE	25
NORVEGE	25
AUTRICHE	12
INDE	10
TUNISIE	10
DANEMARK	5
MEXIQUE	5
TOTAL GENERAL	45 065

5- AUTRES INFORMATIONS

5-1 Engagements reçus

Néant

5-2 Engagements donnés

Néant

5-3 Prestations en nature

- Délégués et représentants régionaux d'ELA
 - 103 personnes pour environ 1 journée par mois de bénévolat soit $103*12 \rightarrow 1.236$ jours/homme
- Opération MTB
 - 2 jours de bénévolat par établissement, soit pour 2023, $2.616*2 \rightarrow 5.232$ jours/homme
 - Dictée 1/2 journée par établissement, soit pour 2023, $2.370*0.5 \rightarrow 1.185$ jours/homme
- Logistique :
 - MTB : 2 personnes pendant 3 semaines $\rightarrow 30$ jours/homme
 - Dictée : 1 personne pendant 2 semaines $\rightarrow 10$ jours/homme
 - Prix ambassadeur $\rightarrow 1$ jour/homme

 - Opérations diverses durant l'année $\rightarrow 104$ jours/homme
- Plus les bénévoles qui se mobilisent spontanément pour organiser des évènements \rightarrow Plus difficilement quantifiable.

5-4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des deux plus hauts cadres hiérarchiquement dirigeants et salariés s'élevèrent à 143 801 euros brut pour l'exercice y compris les avantages en nature.

5-5 Effectif moyen de l'association

Catégorie	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	4	4
Non cadres	15	15
TOTAL	19	19

6- ANNEXE DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

6-1 Informations générales

6-1-1 Définition de l'objet social de l'association – Définition des missions sociales

Les différentes missions sociales correspondent à la déclinaison de l'objet social de l'association. Elles sont au nombre de quatre et se définissent ainsi :
Informé et soutenir les familles touchées par une leucodystrophie, sensibiliser le public et le milieu médical, aider la recherche médicale, développer son action à l'international.

- Informé et soutenir les familles

Ce soutien se traduit par un accompagnement social, un accompagnement psychologique, un soutien aux aidants et au répit et une information régulière aux familles concernant le handicap et la santé.

L'association soutient également financièrement les familles en prenant à sa charge les dépenses liées au handicap non prises en charge par un autre organisme (produits de confort, frais d'obsèques, frais d'équipement...) et finance des aides au répit.

- Aide à la recherche

L'association finance des programmes de recherche médicale sur les leucodystrophies par l'affectation de fonds à ELA International, organe centralisateur du financement de la recherche médicale au niveau européen.

- Sensibilisation du public

L'association ELA organise des campagnes visant à informer le grand public et le milieu médical sur les différentes formes de leucodystrophies et sur l'activité de l'association. Cette information revêt différentes formes : revue ELA infos, site web, flyers, mailing mais aussi la recherche de partenaires et de mécènes.

- Développement international

L'association ELA apporte son aide à ELA International GEIE pour la mise en place et le développement des structures européennes.

6-1-2 Faits significatifs de l'exercice relatifs à l'activité de l'association

Aucun fait significatif n'a eu lieu sur l'exercice.

6-1-3 Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'appels à la générosité publique

Aucun fait significatif n'a eu lieu sur l'exercice.

6-2 Règles et méthodes comptables

6-2-1 Cadre légal de référence du CER

Le CER de l'exercice 2023 est établi selon le règlement ANC n°2018-06 homologué par arrêté du 26 décembre 2018.

6-2-2 Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

L'établissement du CER est lié aux comptes annuels. Il est donc établi selon les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels.
Le CER est établi selon le modèle normé adopté par l'Autorité des Normes Comptables.

6-2-3 Définition des coûts directs et indirects et des clés de répartition

Coûts directs

Les coûts directs correspondent aux coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas effectuée. Il s'agit de charges rattachables sans ambiguïté à des emplois.

La répartition s'effectue en fonction de la comptabilité analytique par destination pour les emplois directs.

Coûts indirects

Les coûts indirects correspondent aux coûts de structure qui sont imputés aux différents emplois selon les règles d'affectation préétablies.

Clés de répartition

Les charges de personnel sont réparties en fonction des temps estimés à chacune des rubriques d'emploi concernée.

Les frais liés au CEM sont repartis pour moitié en missions sociales et pour moitié en frais de fonctionnement conformément à la décision du Conseil d'administration du 1^{er} mars 2008.

Les frais de recherche de fonds sont repartis au prorata des différentes ressources qu'ils ont permis de collecter. Par exemple, si des frais de recherche de fonds ont permis de collecter des ressources auprès du public mais aussi des autres fonds privés, ils seront répartis au prorata de chacune des ressources.

6-3 Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination (CROD)

Ce tableau permet de faire le lien entre les charges enregistrées dans la comptabilité générale et leur répartition dans le CER. Il est présenté dans l'annexe jointe.

6-4 Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Ce tableau permet de retracer les produits par origine et les charges par destination grâce au tableau de rapprochement présenté précédemment. Il est présenté dans l'annexe jointe.

6-4-1 Charges de 2023

La répartition des charges de l'exercice par destination s'effectue conformément à la définition des coûts directs et indirects ainsi qu'aux clés de répartition et aboutit ainsi au tableau présenté ci-avant au point 6-4.

6-4-2 Recensement des charges financées par de la générosité publique

Cette colonne a pour but d'identifier la part des emplois de l'exercice financés par des ressources collectées auprès du public.

6-4-2-1 Règles de financement des emplois directement affectés

• **Principe d'affectation directe des ressources aux emplois**

Lorsque l'association peut identifier directement la source de financement correspondant à un emploi particulier, l'affectation se fait directement par prélèvement sur la ressource correspondante.

Les charges financées en totalité par des ressources collectées auprès du public sont reportées pour leur intégralité dans la colonne « dont générosité du public » du CROD. Ils sont en effet financés en intégralité par les ressources provenant du public.

A l'inverse, les emplois affectés sur des ressources autres que celles collectées auprès du public ne figurent pas dans cette colonne.

• **Cas particulier des emplois liés à la campagne Mets tes baskets (MTB)**

Une des principales campagnes d'appel à la générosité publique concerne la campagne MTB organisée dans les établissements scolaires du territoire. Cette campagne a pour particularité d'être réalisée par des enfants qui collectent de nombreux dons de faible importance. L'association reçoit des financements spécifiques notamment des collectivités publiques pour couvrir les dépenses afférentes à cette collecte et fait en sorte que la totalité de la collecte soit affectée dans les missions sociales. L'association a donc souhaité mettre en place des règles spécifiques pour l'affectation des frais engagés dans le cadre de cette collecte.

6-4-2-2 Règles de financement des frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont donc financés par les ressources suivantes :

- **premièrement** les subventions et les autres concours publics ;
- **deuxièmement** les autres produits non liés à la **générosité** du public ;
- et enfin, **troisièmement** les produits liés à la **générosité** du public.

• Tableau d'affectation directe des ressources aux emplois et solde disponible pour les affectations indirectes

Ce tableau précise les différentes ressources qui sont venues financer directement les emplois de l'association pour 2023.

Par exemple 76 773 euros des ressources collectées auprès du public ont servi à financer directement des missions sociales.

	Total des charges de 2023 A	RESSOURCES GLOBALES					Total charges affectées 2023 G= somme (B:F)	Total charges restant à financer I= A-G
		Produits liés à la générosité du public B	Produits Non liés à la générosité du public C	Subventions et autres concours publics D	Reprise sur provisions et dépréciations E	Utilisation des fonds dédiés antérieurs F		
Total des ressources colonne		4 927 710	94 717	57 698	317 169	65 507		
Missions sociales	4 440 955	76 773		2339			79 112	4 361 843
Frais de recherche de fonds	430 516			53 020			53 020	377 496
Frais de fonctionnement	368 022			2339			2 339	365 683
Dotations aux provisions et dépréciations	0						0	0
Report en fonds dédiés de l'exercice	164 971	164971					164 971	0
NC des éléments actifs cédés figurant dans les autres produits liés à la générosité du public	11 691	11691					11 691	0
Total des ressources restant à affecter		4 674 275	94 717	0	317 169	65 507		

Les ressources de l'association ont permis de financer directement les emplois suivants :

- des missions sociales pour 79 112 euros financées principalement sur les ressources collectées auprès du public pour 76 773 euros ;
- des frais de recherche de fonds 53 020 euros financés principalement par des subventions pour 53 020 euros ;
- des frais de fonctionnement pour 2 339 euros financés principalement par les subventions pour 2 339 euros.

A l'issue de cette affectation directe, il subsiste des ressources à affecter :

- aux frais de fonctionnement pour 365 683 euros ;
- aux frais de recherche de fonds pour 377 496 euros ;
- aux missions sociales pour 4 361 843 euros.

Ces affectations sont décrites ci-dessous.

6-4-2-3 Règles de financement des emplois non affectés

Après affectation directe subsistent des emplois non affectés et pour lesquels il n'est pas possible d'identifier directement la part se rapportant à des ressources collectées auprès du public.

- **Principe d'affectation indirecte des ressources aux emplois**

Lorsque l'association ne peut pas identifier directement la source de financement des emplois, ceux qui restent à financer sont imputés sur les ressources restant à affecter dans l'ordre suivant :

- premièrement l'utilisation des fonds dédiés antérieurs ;
- deuxièmement les reprises sur provisions et dépréciations ;
- troisièmement les subventions et les autres concours publics ;
- quatrièmement les produits non liés à la générosité du public ;
- et enfin cinquièmement les produits liés à la générosité du public.

Cette imputation s'effectue dans l'ordre des rubriques d'emplois suivantes :

- premièrement la VNC des éléments d'actifs cédés ;
- deuxièmement les reports en fonds dédiés de l'exercice ;
- troisièmement les dotations aux provisions et dépréciations ;
- quatrièmement les frais de fonctionnement ;
- cinquièmement les frais de recherche de fonds ;
- et enfin sixièmement les missions sociales.

Ces règles d'imputation et de financement permettent ainsi de financer les missions sociales prioritairement sur des ressources collectées auprès du public, ce qui est le reflet de l'engagement de l'association vis-à-vis de ses donateurs.

- **Tableau d'affectation des immobilisations acquises de l'exercice**

Les acquisitions d'immobilisations nettes ont été financées en totalité par des autres produits.

• **Tableau d'affectation des frais de fonctionnement restant à financer**

	Total des ressources restant à affecter		Solde des ressources restant à affecter
Total des frais de fonctionnement restant à financer		365 683	
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	65 507	65 507	0
Reprise sur provisions et dépréciations	317 169	300 176	16 993
Subventions	0	0	0
Produits non liés à la générosité du public	94 717	0	94 717
Produits liés à la générosité du public	4 674 275		4 674 275

Les frais de fonctionnement sont donc financés pour 65 507 euros par l'utilisation des fonds dédiés antérieurs et pour 300 176 par des reprises sur provisions et dépréciations.

• **Tableau d'affectation des frais de recherche de fonds restant à financer**

	Total des ressources restant à affecter		Solde des ressources restant à affecter
Total frais de recherche de fonds restant à financer		377 496	
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	0		0
Reprise sur provisions et dépréciations	16 993	16 993	0
Subventions	0	0	0
Produits non liés à la générosité du public	94 717	94 717	0
Produits liés à la générosité du public	4 674 275	265 786	4 408 489

Les frais de recherche de fonds sont donc financés pour 16 993 euros par les reprises sur provisions et dépréciations, pour 94 717 euros par des produits non liés à la générosité du public et pour 265 786 euros par des produits liés à la générosité du public

• **Tableau d'affectation des missions sociales restant à financer**

	Total des ressources restant à affecter		Solde des ressources restant à affecter
Total missions sociales restant à financer		4 361 843	
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	0	0	0
Reprise sur provisions et dépréciations	0	0	0
Subventions	0	0	0
Produits non liés à la générosité du public	0	0	0
Produits liés à la générosité du public	4 390 910	4 361 843	46 646

Les missions sociales sont financées pour 4 361 843 euros par des produits liés à la générosité du public.